



Tournoi mensuel Club

Le tournoi se déroule tous les derniers vendredis du mois, et réservé aux adhérents licenciés du Club.

Droits d'engagement et affectation des fonds

L'inscription à la compétition est conditionnée au paiement d'un droit d'engagement de **4 € par participant**.

Conformément au caractère non lucratif de l'association (Loi 1901), l'intégralité des fonds collectés sera exclusivement affectée selon la répartition suivante :

- **88 % du montant des engagements** seront redistribués aux participants sous forme de dotations en numéraire (gains en argent).
- **12 % du montant des engagements (le solde)** seront alloués à la couverture des frais de logistique et d'organisation de la manifestation, y compris le paiement des PCN (Points de Compétition Nationaux).

Si le total des frais d'organisation s'avère inférieur aux 12 % conservés, l'excédent constaté sera obligatoirement reversé au budget général de l'association pour servir exclusivement au financement de ses activités d'intérêt général.

Grille de répartition des récompenses

Répartition des récompenses (1/4 des joueurs) : Le nombre de joueurs récompensés est calculé selon la participation.

Organisation et déroulement des parties

Le tournoi se déroule tous les derniers vendredis du mois, et réservé aux adhérents du club.

- **Format du jeu :** Le tournoi se dispute à 4 joueurs sur un total de 20 donnes, réparties en 4 sessions de 5 donnes.
- **Suivi des scores :** À la fin de chaque session, le classement provisoire par position est affiché et accessible à tous les participants.
- **Phase de reclassement :** Un nouveau classement général est calculé à l'issue de la 3e position pour réorganiser les tables (sauf contrainte technique majeure).
- **Gestion des égalités :** En cas d'égalité parfaite au classement final, la répartition et le départage des joueurs se font dans le respect strict des règlements officiels de la FFT.

Le tournoi est homologué et donne donc droit à l'attribution de Points de Classement National (PCN) pour les joueurs participants au tournoi. Ces PCN enregistrés chaque saison par les joueurs affiliés à la FFT permettent l'établissement du Classement National.

Ces résultats alimentent aussi le challenge annuel de l'association : les PCN cumulés y sont transformés en Points Club pour déterminer le classement général de la saison.

Le tournoi est régi par le Règlement officiel du Tarot en donnes libres avec le code d'arbitrage. Ce cadre officiel fixe strictement le déroulement des donnes ainsi que le barème des fautes et pénalités.

Le club utilise l'outil logiciel de la FFT qui permet de piloter l'intégralité d'un tournoi officiel, depuis l'inscription locale des joueurs jusqu'à la synchronisation des résultats pour la mise à jour du Classement National.